



UNION NATIONALE  
DES SYNDICATS  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

263, RUE DE PARIS  
CASE 549 - 93515  
MONTREUIL CEDEX

FÉDÉRATION DE  
L'ÉDUCATION, DE  
LA RECHERCHE ET  
DE LA CULTURE

Montreuil, le 4 juin 2012

**Monsieur Vincent PEILLON**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS

Nos réf. DP/MC/n° 12-177

Monsieur le Ministre,

Dans l'attente d'une réforme de fond de la formation des maîtres, la CGT Educ'action attire votre attention sur la situation difficile de lauréats des concours de recrutement de personnels enseignants ou d'éducation externes et internes (pour les personnels en CDD) au regard des certifications exigées en langue et en informatique (CLES et C2i niveau 2).

Faute d'information claire et cohérente, en raison des modalités, des délais et des frais d'inscription, des candidats reçus aux concours risquent de voir leurs résultats invalidés à la rentrée scolaire. Des candidats particulièrement motivés risquent de se voir écartés, alors que les recrutements pour répondre aux besoins seront difficiles à trouver.

C'est pourquoi nous sollicitons, de la part de l'administration, pour les lauréats non détenteurs de ces certificats, une bienveillance particulière.

Celle-ci pourrait, sous la forme d'une note de service publiée avant les vœux des lauréats (mi-juin), ouvrir un aménagement des conditions à remplir, comme la possibilité de valider le C2i niveau 2 durant l'année de stage.

S'agissant du CLES, nous demandons l'abandon pur et simple de cette condition au regard des conditions d'enseignement des langues vivantes dans l'enseignement supérieur et du caractère socialement discriminant (séjour à l'étranger entre autres...) de cette mesure.

Plus globalement, l'ensemble de cette question de la formation des maîtres, avec la place du concours, les modalités et contenus de formation, la prise en compte de l'expérience professionnelle, en particulier des non-titulaires, va faire l'objet d'un échange dans lequel nous vous ferons part de nos propositions détaillées.

Mais dans l'immédiat, il s'agit de répondre aux inquiétudes et aux angoisses de candidats reçus à des concours particulièrement exigeants et pour leur apporter un changement (en matière de certificats) dès maintenant.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Désiré', enclosed in a simple oval shape.

*Patrick Désiré,*  
Secrétaire général de la CGT Educ'action